



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

31/08/2023

N° E23000058 /25

Le président du tribunal administratif

### Décision désignation commissaire enquêteur

Vu enregistrée le 28/08/2023, la lettre par laquelle la communauté de communes du Pays d'Héricourt demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet : *la modification n°2 du plan local d'urbanisme de la ville d'Héricourt* ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

### DECIDE

**ARTICLE 1** : Monsieur Christian PAGANESSI est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Madame Rolande PATOIS est désignée en qualité de commissaire enquêteure suppléante pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à la communauté de communes du Pays d'Héricourt, à Monsieur Christian PAGANESSI et à Madame Rolande PATOIS.

Fait à Besançon, le 31/08/2023

Pour le président empêché  
Le magistrat délégué,



A. Pernot